0730013T
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE VAUGELAS
8 RUE JEAN-PIERRE VEYRAT
73006 CHAMBERY CEDEX
Tel : 0479621962

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 64
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 04/02/2026
Réuni le : 26/02/2026
Sous la présidence de : Pierre Ronchail
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X]1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[ ] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Dotation horaire globalisée 2026-2027 : il est proposé au Conseil d'administration la validation de la proposition de répartition du chef d'établissement pour l'utilisation de la DHG pour l'année scolaire 2026-2027.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	8
Contre :	8
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

Décision du Président du conseil d'administration : acte signé avec accord

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Ronchail
Prénom : Pierre
Signé le : 03/03/2026 16:03:31

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.